



CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.5/617
8 juin 1955

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. JEAN TOFFOU CONCERNANT LE CAMEROUN
SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

COPIE

DOUALA, le 31 Mai 1955

Monsieur le Président du Conseil de
Tutelle de l'O.N.U.

Au moment où le peuple camerounais tout entier est en train de subir le plan d'incinération du Mouvement National établi par Roland PRE, je vous écris pour vous mettre au courant de la situation exacte du pays, en toute bonne foi et en toute objectivité.

Quand Roland PRE brigait les fonctions de Haut-Commissaire de France au Cameroun, il ne se faisait sans doute pas une idée bien précise de la situation politique de ce Territoire, et surtout de l'évolution que cette situation venait de connaître grâce à une campagne exceptionnelle menée par l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.). Et lorsqu'il est arrivé sur place, il a précipité les choses à son plus grand désavantage, par des mesures successives de gaucherie et de dictature malvenues qui, en amenant sa cote au plus bas ont tout naturellement porté au plus haut degré la valeur de l'U.P.C. qui n'avait d'ailleurs pas attendu ces circonstances pour grandir dans des proportions absolument ahurissantes. Acculé par cet état de choses, Roland PRE n'a pas vu d'autre moyen que son fameux plan de

provocations répétées en vue d'une répression témoin qui devait aboutir à la condamnation des "fortes têtes" du Mouvement National aux peines les plus graves (voire à celle de mort) et à réduire toute la population au silence ... forcé.

C'est ainsi que des provocations ont commencé, dès le mois d'Avril, par les perquisitions les plus illégales, des dispersions de réunions en lieu privé - puisqu'il n'est plus question, depuis déjà bien longtemps pour l'U.P.C. d'obtenir la permission de conférer sur un lieu public - des arrestations arbitraires, la préparation de grands procès avec des motifs de pure invention. Et la population africaine du Cameroun fait preuve d'une telle patience que les agents des provocations ont bien été obligés d'intervenir sans même que leurs provocations aient pu réussir.

A MBANGA et à NKONGSAMBA, les dirigeants de l'U.P.C. ont purement et simplement été arrêtés et jetés en prison sans le moindre motif, sans le moindre précédent, et le simple sursaut de quelques parents et amis pour demander la cause de pareilles arrestations a suffi comme prétexte pour que les forces de police ouvrent le feu.

A DOUALA, toute la ville savait depuis une semaine au moins que le quartier du siège de l'U.P.C., quartier habité par des dirigeants et de nombreux militants de ce mouvement allait être brûlé et rasé. Et lorsque des militants sont venus sur les lieux par simple curiosité - le "spectacle" devait en effet être fort beau - le motif était plus que suffisant pour que l'on ouvre le feu. Et après cela il a suffi que des parents aillent chercher leurs morts pour que la population connaisse une nouvelle fusillade.

L'Administration Française du Cameroun, l'Administration de Roland PRE, le Haut-Commissaire du Crime (ce n'est plus qu'ainsi qu'on le désigne) a purement et simplement fait au peuple camerounais sans armes la force. La France a déversé par avion des grenades au Cameroun. Il y a eu morts et blessés, dont les chiffres officiels sont à DOUALA de 10 et 40, et à YAOUNDE, de 4 et de 20. Et vous savez que pour savoir la vérité, c'est par dix qu'il faut multiplier ces chiffres. Et ceux de MBANGA, NKONGSAMBA, LOUM, PENJA, NGAMBE etc. n'ont même pas encore été annoncés.

Les provocations de l'Administration ont été opérées dans des conditions absolument identiques dans tous les centres du Territoire où il y a eu des incidents, pour donner l'impression qu'il s'agissait là d'une révolte préparée par les Camerounais, ce que Roland PRE tient à soutenir. Mais qui donc oserait croire que le peuple camerounais, si mûr politiquement, sans armes d'aucune sorte ait cru devoir se soulever contre une Administration aussi policière et un colonat prêt à porter les armes contre lui? Et cela au moment où une mission de visite de l'O.N.U., investie de pouvoirs spéciaux, doit, après son passage au Cameroun, apporter une solution au problème national? Et cela au moment où la question camerounaise se trouve ainsi à un doigt d'être résolue? Et cela au moment où le peuple camerounais, conscient de sa capacité politique, vient de lancer la PROCLAMATION COMMUNE du 22 Avril demandant purement et simplement la fin du régime de tutelle et l'édification d'un Etat Camerounais, avec son parlement et son gouvernement? Et cela au moment où ce même peuple, venant de se choisir un emblème national - après un hymne national - était sur le point de le hisser sur la place publique en présence de tous les Camerounais qui l'approuvent sans la moindre réserve?

Il est clair que le Haut-Commissaire Roland PRE a voulu tout simplement contrecarrer tout cela. Il a voulu, par la force, se débarrasser d'un ennemi politique plus fort que lui en arguments, soutenu par la justice de la cause qu'il défend. Il a voulu stopper systématiquement la très puissante action du Mouvement National par un procédé aussi horrible, aussi odieux, aussi indéscriptiblement bas. En lisant ces mots, tirés de la PRESSE DU CAMEROUN - journal des colons - du 26 Mai 1955, No. 1516, vous vous rendrez facilement compte que Roland PRE avait tout mis en oeuvre pour frapper le grand, le dernier coup qui devait amener irrémédiablement sa victoire, pour faire disparaître définitivement le Mouvement National et avec lui la question nationale camerounaise : "... D'ailleurs, les mesures édictées il y a plusieurs semaines, pour le contrôle des expéditions de télégrammes, et les textes invitant les détenteurs d'armes à prendre des précautions, semblent indiquer qu'il existait une certaine prescience des événements."

Vous le voyez bien, le peuple camerounais devait donc être massacré sans même avoir la possibilité d'en informer le monde entier. Et Roland PRE pense donc n'avoir donné pour toute solution aux revendications nationales camerounaises que de les noyer dans le sang.

Le Haut-Commissaire Roland PRE a voulu également trouver une raison à l'incendie du siège de l'U.P.C. et du quartier de ses dirigeants, qu'il a ordonné. C'est pourquoi dans la PRESSE DU CAMEROUN du 27 Mai 1955, No. 1517, on lit : "Pour terminer, Monsieur Roland PRE a évoqué le problème de l'aération du quartier de New-Bell, nécessaire aussi bien au nom de l'hygiène de ses habitants que des règles de l'urbanisme, faisant ressortir que ce foyer d'agitation n'est justement pas un quartier traditionnel mais un mélange de populations sans structure sociale." Et dire que ce même Roland PRE prétend maintenant que ce sont les dirigeants de l'U.P.C. eux-mêmes qui ont volontairement mis le feu à leur siège et à leurs domiciles !!! Ce Haut-Commissaire qui a allumé le feu lui-même dès 21h.30 et qui a surveillé l'incendie jusqu'à 23h.30, qui a donné l'ordre à ses policiers de tirer sur quiconque tenterait de sauver des flammes quoi que ce soit, et qui n'a permis aux sapeurs-pompiers, présents depuis le début de l'incendie, d'intervenir qu'après que l'immeuble de l'U.P.C. et environ deux cents cases avaient totalement péri dans les flammes. Et comment donc les militants de l'U.P.C. auraient-ils pu allumer un incendie à 21h.30 alors que le couvre-feu véritable état d'urgence était déjà établi et autorisait aux policiers de tirer sans sommation sur quiconque à partir de 21 heures?

Les agissements du Haut-Commissaire du Crime Roland PRE l'ont si gravement dépopularisé aux yeux de tous que si rien n'est fait d'urgence pour son rapatriement et celui de son équipe toute entière, en particulier de son délégué à Douala, PERILHOU, du Commissaire Spécial (entendez Commissaire Politique) de cette ville VERSIERE, du Procureur Général LABORDE qui est en conférence permanente avec le Haut-Commissaire depuis plusieurs semaines pour la préparation des procès en cours, des Juges comme CAU, du Substitut Général à Yaoundé, BARNICAUD qui déclarait récemment qu'"entre l'U.P.C. et l'Administration c'est l'épreuve de Force", et de tous les fonctionnaires

français complices des crimes de Roland PRE, et ils sont nombreux, la situation que connaît actuellement le Cameroun risque de tout compromettre définitivement.

Toute la population de DOUALA est bouleversée par le spectacle indescriptible des hommes, femmes et enfants qui passent dans toutes les rues, avec des malles, des meubles et des objets divers dont certains sont à moitié brûlés, et qui ne savent où aller.

Vous devez donc, au regard des incidents qui ne font que continuer, prendre les mesures qui s'imposent, et user de tous les moyens légaux en votre pouvoir pour mettre fin à une situation aussi lamentable. Les quelques dirigeants de l'U.P.C. qui ne sont pas encore arrêtés ne vivent plus qu'au maquis. Ceux qui sont déjà arrêté sont transférés dans les prisons les plus éloignées du Territoire, pour être mis évidemment hors d'état de nuire, et en attendant d'être condamnés à la peine de mort. L'U.P.C. est lui-même pratiquement mis hors la loi et le régime policier qui sévit actuellement au Cameroun est sans issue pour notre peuple.

Espérant que la situation que je viens de vous relater ne vous laissera pas indifférent et en vous remerciant de l'attention que vous avez pu porter à mon exposé, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir agréer l'expression de mon plus profond respect.

(s.)

TOFFOU Jean - Poste Restante - DOUALA -
